



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Direction Générale des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques
Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires

Séminaire conjoint BCEAO/ATTF sur le thème « **Les Accords de Bâle II et Bâle III** »

(Dakar, du 7 au 11 novembre 2016 et Cotonou, du 14 au 18 novembre 2016)

Termes de référence

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SEMINAIRE

La diversification des activités des établissements de crédit et l'émergence de groupes bancaires transfrontaliers installés dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont conduit à une profonde évolution du paysage bancaire.

Au regard de ces mutations, la gestion des risques est devenue plus importante que jamais. La variété de risques auxquels les institutions financières sont confrontées implique qu'elles doivent gérer une gamme de risques qui couvre le risque de marché, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Compte tenu du rôle crucial de la stabilité financière dans le développement économique et de son importance pour l'approfondissement du secteur financier, il paraît important pour les institutions financières de renforcer leurs capacités dans la détection, l'identification et la maîtrise des risques.

L'objectif principal du présent séminaire est de fournir aux participants une bonne compréhension de la gestion des risques pour les banques afin de mieux appréhender les enjeux des nouvelles réglementations dans l'UEMOA. Plus précisément, le programme permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les thèmes ci-après :

- la gestion des risques dans les banques ;
- l'environnement réglementaire international pour la gestion des risques, de Bâle I à Bâle III ;
- le risque de marché ;
- le risque de crédit et de contrepartie ;
- le risque de liquidité ;
- le risque opérationnel et l'environnement de contrôle ;
- l'effet de levier ;
- les tableaux de bord.

II. CONTENU DU SEMINAIRE

Pour atteindre ces objectifs, l'approche pédagogique du séminaire sera basée sur une participation active de tous les auditeurs et comportera des présentations, des études de cas sur données réelles et de nombreux exercices pratiques sur les thématiques ci-après :

- les types de risques financiers et la crise financière de 2008 ;
- le Comité de Bâle ;
- les composants du risque de marché ;
- la gestion du risque de marché : Value at Risk (VaR), les stress tests, la couverture contre le risque de marché, l'utilisation de produits dérivés ;
- le risque de marché dans l'Accord de Bâle et son application par la BCEAO ;
- les causes du risque opérationnel : processus internes, systèmes et événements externes ;
- les indicateurs clés du risque opérationnel et sa gestion ;
- l'environnement réglementaire pour le risque opérationnel et son application par la BCEAO ;
- la gouvernance et le risque de liquidité ;
- le risque de liquidité dans l'Accord de Bâle et son application par la BCEAO ;
- les types de risque de liquidité : actifs et financement.

III. ANIMATEUR

La session sera animée par un expert-formateur de la « *House of Training* », membre du cercle de qualité « *Risk Management ALRIM* ». A cet égard, Monsieur David RICHARDS, Consultant en gestion des risques et gestion de projets depuis 2006, Entrepreneur et actif dans le développement de projets solidaires, avec plus de 22 ans d'expérience dans les services financiers, est pressenti.

Les sessions relatives à l'application par la BCEAO des Accords de Bâle seront animées par la Direction de la Stabilité Financière (DSF).

IV. DUREE ET PERIODE

Le séminaire se déroulera en deux (2) sessions à Dakar, du 7 au 11 novembre 2016 et à Cotonou du 14 au 18 novembre 2016.

V. POPULATION CIBLE

Ce séminaire s'adresse aux Responsables de Département et cadres supérieurs des établissements de crédit de l'UEMOA, en charge des questions de gestion des risques financiers, de contrôle et d'audit.

VI. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les frais d'organisation sont à la charge des organisateurs. Toutefois, les établissements de crédit prennent en charge les frais de voyage et de séjour (y compris les déjeuners durant les jours de session) à Dakar et à Cotonou de leurs agents.

NB : Une sélection des candidatures sera effectuée. Les personnes retenues pour prendre part aux sessions recevront une notification des organisateurs.
